

Comité spécial sur la réforme électorale

Mémoire soumis par : Karl Taliesin
Winnipeg (Manitoba)

J'étais ravi de participer à votre consultation le 20 septembre et je suis très reconnaissant d'avoir eu l'occasion d'y prendre la parole. En deux minutes, il m'était impossible de vous communiquer, voire de résumer, tout ce que je voulais communiquer. Veuillez recevoir cette lettre à titre de résumé beaucoup plus clair des sujets que je tenais à aborder. Je ne suis pas un très bon orateur, mais je peux m'exprimer plus efficacement par écrit.

Il y a tellement d'idées et de suggestions concernant la réforme électorale que j'aimerais vous soumettre, tellement de choses, mais je sais que je ne suis qu'une personne et non une organisation. J'aime faire des recherches et apprendre, mais je ne suis pas un professeur ni un universitaire spécialisé en sciences politiques. Bien que j'aie beaucoup de choses à dire, que puis-je vraiment ajouter que « Représentation équitable au Canada » n'a pas déjà exprimé? **Je souscris fermement à tout système qui éliminerait le problème des votes gaspillés et qui permettrait d'augmenter le taux de participation des électeurs.**

La participation des électeurs est importante. Nous n'avons pas un problème de fraude électorale, la situation dans laquelle des électeurs remplissent plus d'un bulletin de vote. Notre problème, c'est que des électeurs admissibles ne votent même pas. Nous devons augmenter la participation des électeurs. C'est un problème pluridimensionnel, mais il est essentiellement lié à la pauvreté et au manque de responsabilisation comme des citoyens et des experts l'ont dit à plusieurs reprises au cours de la réunion. À cette occasion, j'ai souligné que la reconnaissance des obstacles et des défis auxquels une personne handicapée est confrontée est un exercice intellectuel auquel nous devons aussi nous livrer lorsque nous évaluons notre système électoral. Si l'augmentation du taux de participation des électeurs est dans l'intérêt de tous, pourquoi la tendance nationale est-elle à la baisse? C'est parce que les citoyens sont confrontés à des obstacles et à des défis pour obtenir une bonne représentation politique éthique et comptable. J'aime bien prendre connaissance des résultats d'autres pays qui ont la représentation proportionnelle et où le taux de participation des électeurs est beaucoup plus élevé que le nôtre. Je ne veux pas dire que tout est parfait dans d'autres pays, parce que je n'ai aucun doute qu'il existe aussi des failles dans d'autres systèmes électoraux, mais il est possible d'en tirer des leçons et c'est le défi que vous devez relever pour améliorer la situation quand vous présenterez vos recommandations.

Vous pourrez aborder le problème de la responsabilisation lorsque vous vous pencherez sur les détails d'un nouveau système électoral. L'expérience pratique avec les politiciens montre qu'il s'agit habituellement de bonnes personnes qui se font élire parce qu'elles veulent faire de bonnes choses à Ottawa, mais la politique partisane fausse manifestement ce qu'elles peuvent réaliser. Je crois que parmi vos recommandations, vous devriez prévoir une méthode pour révoquer un député, et une

méthode pour révoquer un sénateur, et pour des initiatives populaires, et une loi mieux définie pour les plébiscites et les référendums. Ces choses figuraient toutes dans ma liste des réformes électorales et des bonnes mesures qu'un gouvernement peut prendre pour être comptable envers ses citoyens, et j'ai été étonné d'apprendre que cette information avait [déjà été préparée à l'intention du Parlement en 1993](#).

À la réunion, j'ai entendu plusieurs personnes dire que les enfants veulent apprendre à l'école comment le système électoral fonctionne, mais le vrai problème, c'est qu'ils **COMPRENENT** notre système et ils savent qu'il est dysfonctionnel – tout système dans lequel 35 à 40 % du vote populaire permet d'obtenir plus de 50 % des sièges au Parlement, puis de former un gouvernement qui détient 100 % du pouvoir, est tordu.

Les [organes de presse](#) sont rarement tendres envers le gouvernement lorsqu'ils peuvent faire état de problèmes et les [récents reportages sur l'Agence du revenu du Canada](#) ne sont que les plus récents d'une longue liste de preuves du manque de responsabilisation qui s'étend des politiciens au sommet jusqu'aux fonctionnaires.

C'est encore plus contrariant lorsqu'une fraude est découverte et qu'il n'y a pas de répercussion immédiate et même, dans l'affaire du scandale fédéral des appels automatisés, il n'y [pas eu de justice](#). Mes concitoyens de Winnipeg ont été victimes de cette fraude et aucune circonscription n'a été le théâtre d'une élection complémentaire pour régler ce problème et aucun député n'a eu à répondre de la fraude à laquelle le Parti conservateur s'est livré dans leur circonscription et le juge qui a enfin, [des années plus tard, déclaré que le Parti conservateur était fautif](#) n'a imposé aucune sanction au parti lui-même. Je crois que les recommandations que vous présenterez devraient renforcer le pouvoir d'Élections Canada de reprendre une élection au besoin et on aurait dû tenir des élections complémentaires immédiates lorsque la fraude a été confirmée. Ensuite, le système de justice et ses avocats et ses juges pourront prendre tout leur temps, comme d'habitude, pour décider des accusations à porter contre les organisations. La GRC aurait dû être en première ligne avec Élections Canada pour enquêter sur cette fraude et ce ne fut pas le cas : nous avons besoin d'un système électoral qui leur confère ce pouvoir d'enquêter et de porter des accusations. Un partisan du Parti conservateur du Canada devrait avoir honte d'être mêlé à ce manque de responsabilisation alors que son parti tente de fonder sa campagne électorale sur la confiance et la responsabilisation et de souligner les échecs des mesures du gouvernement précédent.

Les votes gaspillés sont importants. C'est le principal sentiment qu'éprouvent les membres du grand public, que leur voix n'est pas représentée au Parlement. Par exemple, dans ma circonscription de Winnipeg-Centre qui compte des milliers de partisans du Parti conservateur, aucun candidat conservateur n'a jamais réussi à s'y faire élire et les électeurs ont l'impression que leurs intérêts ne sont pas défendus au gouvernement. Même si le Parti conservateur du Canada était au pouvoir, le député était néodémocrate et ne se faisait pas leur porte-voix au Parlement. Actuellement, les libéraux sont au pouvoir et les partisans conservateurs n'ont encore une fois aucune voix au Parlement, même si leur parti est l'opposition officielle. J'ai exercé mon droit de vote dans toutes les élections depuis que j'ai atteint l'âge de la majorité et mon vote n'a

jamais compté. Ainsi, lorsque j'appuie un parti ou un candidat qui ne remporte pas la victoire, mes intérêts et mes valeurs n'ont aucune importance pour le gouvernement, parce que mon député n'est pas obligé d'écouter s'il n'y a pas de règle à cet égard au sujet des initiatives populaires dont j'ai parlé plus tôt, et il ne craint pas non plus que je puisse voter pour sa révocation parce qu'il a obtenu la pluralité des appuis à la dernière élection et qu'il n'y a pas de mécanisme de révocation. Le Canada est un pays qui n'applique pas les principes de la démocratie directe et c'est une faiblesse de notre système.

Un autre point à considérer au sujet des votes gaspillés est le problème lié aux circonscriptions girouettes et aux circonscriptions sûres. Dans l'actuel système de scrutin majoritaire uninominal à un tour, une circonscription peut être dominée par un parti à l'exclusion d'autres personnes dans cette circonscription qui savent que leur vote ne l'emportera jamais sur la majorité dans cette circonscription, ce qui rend leur vote inefficace. C'est comme si nous privions concrètement nos propres citoyens du droit de vote et si nous minions la confiance de la population en la légitimité du gouvernement.

Les méthodes de scrutin sont nombreuses. J'ai vu sur votre site Web que vous aviez restreint la liste à cinq choix principaux : scrutin majoritaire uninominal à un tour; vote préférentiel; système mixte avec compensation proportionnelle; représentation proportionnelle à liste ouverte ou fermée; et vote unique transférable. Je ne doute pas que vous vous emploieriez à arrêter les facteurs les plus importants avant de formuler vos recommandations. Je suis fermement pour la représentation proportionnelle à liste ouverte ou le vote unique transférable, parce que ces systèmes présentent le bulletin de vote le plus simple pour les électeurs. Les Canadiens sont assez intelligents pour apprendre le fonctionnement du scrutin dans n'importe quel nouveau système, mais les masses tiennent à ce que le tout reste court et simple.

Je souscris à une méthode de scrutin proportionnel qui vise à : garder le bulletin de vote simple, présentant tous les choix de candidats et comportant des instructions simplistes à l'intention des électeurs sur la façon de l'utiliser – faire une marque ou classer les choix 1, 2, 3, etc. Je suis pour un système proportionnel qui ajoute de la valeur à chaque province, surtout les provinces de l'Ouest (j'ai un parti pris pour ma propre région), et la représentation provinciale doit être équilibrée par rapport à la forte concentration de population du Canada en Ontario et au Québec. Je suis pour un système proportionnel qui tient compte du déséquilibre de la population entre les régions urbaines et rurales et le système doit permettre une plus grande représentation rurale fondée sur le territoire géographique et non seulement sur la densité démographique.

Je ne privilégie pas le système mixte avec compensation proportionnelle simplement parce qu'on dirait qu'il donne deux votes à une personne et bien que je comprenne, les masses pourraient ne pas le comprendre et j'aime ses effets proportionnels, mais je ne sais pas comment on pourrait le concevoir de façon à ce que les deux catégories de députés soient responsables devant les électeurs – il doit toujours y avoir une reddition de comptes.

Je n'aime pas le scrutin majoritaire uninominal à un tour parce qu'il crée une fausse majorité, c'est une pluralité et non une majorité et le système affaiblit le pays lorsque le gouvernement qui détient 100 % du pouvoir n'a l'appui que de 35 à 40 % des électeurs et même, cela ne représente environ que 25 % de tous les électeurs inscrits. Ce mode de scrutin doit disparaître parce qu'un pays dirigé par 25 % de la population devra toujours agir face à une opposition qui représente les autres 75 %.

Je crois que le vote préférentiel est légèrement préférable au scrutin majoritaire uninominal à un tour, mais il crée encore le grave problème de la fausse majorité sur le plan de la représentation.

Un référendum sur le système électoral est un sujet qui suscite des opinions assez tranchées. Je ne savais pas trop si je tenais à un référendum ou non jusqu'à ce que je lise un document ([hyperlien](#)) présentant les pour et les contre et maintenant, je suis vivement d'accord qu'un référendum n'est pas nécessaire. Votre comité représente l'intérêt public sur cette question et ses membres ont été sélectionnés pour être représentatifs des partis politiques et de leurs partisans. La recommandation de votre comité est donc représentative de la population, bien que j'estime encore que les consultations nationales que vous tenez ne sont pas suffisantes pour légitimer l'absence d'un référendum et qu'il faudrait consulter davantage de comités de citoyens et d'intervenants. On dit à juste titre que « pour régler les problèmes de la démocratie, il fallait une plus grande démocratisation ». ([référence](#)) Le Canada a pris et peut prendre des décisions importantes sur son avenir sans référendum, comme en fait foi l'adoption de la *Charte des droits et libertés*.

À la réunion, l'idée d'un essai a été avancée. C'est une idée que je n'avais pas lue auparavant et c'est une idée fantastique. Un essai en bonne et due forme dans une prochaine élection complémentaire serait une excellente occasion de faire la démonstration d'un nouveau système électoral au gouvernement et à la population.

Pour conclure, **vous avez la possibilité non seulement de choisir un nouveau mode de scrutin, mais aussi de faire des recommandations qui auront une incidence sur le système électoral dans son ensemble. Je vous invite à tirer parti de cet exercice pour apporter des changements concrets à la politique canadienne.**

Références :

<http://www.lop.parl.gc.ca/content/lop/researchpublications/bp328-f.htm>

<http://www.parl.gc.ca/HousePublications/Publication.aspx?DocId=8398745&Language=e&Mode=1&Parl=42&Ses=1>

<http://www.huffingtonpost.ca/guy-caron/tax-evasion-canada-revenue-agencyb12088554.html>

<http://www.cbc.ca/news/politics/federal-court-won-t-remove-mps-over-electionrobocalls-1.1331781>

<http://scottreid.ca/wp-content/uploads/2016/09/2016.09-Scott-Reid-Mailer-on-Electoral-Reform.pdf>

Je vous remercie de votre attention.

Karl Taliesin Winnipeg (Manitoba)